

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01912 Numéro SIREN : 531 398 808 Nom ou dénomination : A.C.L. PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2021 sous le numéro de dépôt B2021/011330

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.L. PARTICIPATIONS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

15

Adresse de l'entreprise 24 PLACE APHRODITE

69560 ST ROMAIN EN GAL

Durée de l'exercice précédent*

12

Numéro SIRET*

5 3 1 3 9 8 8 0 8 0 0 0 2 6

Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	N-1
				13 0 0 9 2 0 2 0	13 0 0 6 2 0 1 9
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	AB	8 189	8 189		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AC				
	CX				
	AF				
	AH				
	AJ				
	AL				
	AN				
	AP				
	AR				
	AT	156 410	156 410		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AV				
	AX				
	CS				
	CU	2 083 515		2 083 515	2 083 515
	BB				
	BD	15		15	15
	BF				
	BH				
	BJ	2 248 129	164 598	2 083 530	2 083 530
	BL				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	BN				
	BP				
	BR				
	BT				
	BV				
	BX				30 000
	BZ	84 480		84 480	150 796
	CB				
	CD				
	CF	222 499		222 499	102 329
ACTIF CIRCULANT	CH	2 996		2 996	5 283
	CJ	309 974		309 974	288 408
	CW				
	CM				
	CN				
	CO	2 558 103	164 598	2 393 504	2 371 938
	CP				
	CR				
STOCKS *					
CRÉANCES					
DIVERS					
Comptes de régularisation					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		2 558 103	164 598	2 393 504	2 371 938
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :		
Immobilisations :					

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.L. PARTICIPATIONS				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :120.....420.....)	DA		120 420	120 420
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		12 042	12 042
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		868 728	588 510
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		296 721	280 218
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		8 566	5 396
	TOTAL (I)			DL	1 306 477
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		639 060	831 245
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		329 070	407 057
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		2 032	1 987
	Dettes fiscales et sociales	DY		116 867	124 733
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			329
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)			EC	1 087 028	1 365 352
Ecart de conversion passif * (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 393 504	2 371 938
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	640 787	778 724
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.L. PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	FD		FE		FF			
			FG	1 005 000	FH		FI	1 005 000	829 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		1 005 000	FK		FL	1 005 000	829 000
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	23 763	19 987	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 028 765	848 989
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	73 795	79 286
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	17 258	11 784
	Salaires et traitements*						FY	611 494	481 019
	Charges sociales (10)						FZ	269 242	222 199
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA		26 172
			- dotations aux provisions				GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	3	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	971 793	820 460
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	56 972	28 529	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	271 008	281 004
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 091	2 078
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	273 099	283 082
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	20 139	20 139
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	20 139	20 139
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	252 960	262 943	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	309 932	291 472	

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.L. PARTICIPATIONS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	553	335	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	3 170	2 536	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	3 723	2 871	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(3 723)	(2 871)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	9 488	8 383	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 301 864	1 132 072	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 005 143	851 853	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	296 721	280 218	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	23 763	19 987	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6		obligatoires	A9						
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin	A7							
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
DOTATIONS AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES										3 170			
AMENDES										553			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Etat des échéances des créances et des dettes	13
Composition du capital social	13
Evaluation des immobilisations corporelles	13
Evaluation des amortissements	14
Titres immobilisés	14
Evaluation des créances et des dettes	14
Dépréciation des créances	14
Disponibilités en Euros	14
Charges à payer	14
Charges et produits constatés d'avance	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	15
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	15
Montant des engagements financiers	16
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 393 504.38 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 005 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 296 720.60 Euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, couvrant la période du 01/07/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/09/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	8 189		
Matériel de transport	156 410		
TOTAL	156 410		
Autres participations	2 083 515		
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	2 083 530		
TOTAL GENERAL	2 248 129		

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL				8 189	8 189
Matériel de transport				156 410	156 410
TOTAL				156 410	156 410
Autres participations				2 083 515	2 083 515
Autres titres immobilisés				15	15
TOTAL				2 083 530	2 083 530
TOTAL GENERAL				2 248 129	2 248 129

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	8 189			8 189
Matériel de transport	156 410			156 410
TOTAL	156 410			156 410
TOTAL GENERAL	164 598			164 598

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/09/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers				3 170	
TOTAL				3 170	
TOTAL GENERAL				3 170	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	682	682	
Taxe sur la valeur ajoutée	938	938	
Groupe et associés	82 439	82 439	
Débiteurs divers	420	420	
Charges constatées d'avance	2 996	2 996	
TOTAL	87 475	87 475	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	639 060	192 819	446 241	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 032	2 032		
Personnel et comptes rattachés	31 728	31 728		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 913	56 913		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 027	13 027		
Autres impôts taxes et assimilés	15 199	15 199		
Groupe et associés	329 070	329 070		
TOTAL	1 087 028	640 787	446 241	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	191 743			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	328 982			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 042			12 042

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/09/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	4 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 032
Dettes fiscales et sociales	22 141
Total	24 173

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/09/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 996
Total	2 996

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	20 139	273 099
Dont entreprises liées	5 453	271 008

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	639 060
Total	639 060

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 5 novembre 2013
 Montant initial de cette garantie : 700 000
 Montant restant dû en capital : 54 722
 Date de fin d'échéance de la garantie : 20/10/2020
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement de 2.388 actions du cabinet lagier &

Emprunt du : 10 mai 2017
 Montant initial de cette garantie : 483 000
 Montant restant dû en capital : 292 169
 Date de fin d'échéance de la garantie : 16/04/2024
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement de 100 % des actions cabinet alles

Emprunt du : 10 mai 2017
 Montant initial de cette garantie : 483 000
 Montant restant dû en capital : 292 169
 Date de fin d'échéance de la garantie : 16/04/2024
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement de 100 % des actions cabinet alles

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/09/2020

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		639 060
NATISSEMENTS DE TITRES	639 060	
Total (1)		639 060

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- C.J.L. AUDIT	47 241	100.00	24 352
- SELAS CABINET LAGIER & ASSOCIES	1 271 158	90.00	300 166
- SAS CABINET PIERRE ALLES	507 784	100.00	139 196
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

A.C.L. PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 120 420 Euros
Siège social : 24 Place Aphrodite
69560 SAINT ROMAIN EN GAL

R.C.S. : 531 398 808 RCS LYON
SIRET : 531 398 808 000 26

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2020)

* Réserve Ordinaire : 296 720,60 euros

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois précédents exercices.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 MARS 2021

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Réserve Ordinaire : 296 720,60 euros

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT
COPIE CERTIFIEE CONFORME





**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

SAS A.C.L. PARTICIPATIONS

**EXERCICE CLOS
AU 30 SEPTEMBRE 2020**

SAS A.C.L. PARTICIPATIONS

**Société par Actions Simplifiée
au Capital de 120 420 Euros**

**24 Place Aphrodite
69560 SAINT ROMAIN EN GAL**

SAS A.C.L. PARTICIPATIONS

**Société par Actions Simplifiée
au Capital de 120 420 €uros**

**24 Place Aphrodite
69560 SAINT ROMAIN EN GAL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2020**

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACL PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice de 15 mois, clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ACL PARTICIPATIONS à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation représentent une valeur brute de 2 083 K€. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de valorisation des titres de participation. Nous avons vérifié que les estimations comptables sont conformes au principe décrit dans l'annexe et que les critères retenus restent applicables.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

IV. Vérifications spécifiques,

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tassin, le 1 mars 2021

Andrée NEOLIER et Associés
Représentée par Philippe BECKER

Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 15			Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	8 189	8 189				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	156 410	156 410				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 083 515		2 083 515	2 083 515		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 248 129	164 598	2 083 530	2 083 530		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				30 000	30 000	100.00
	Autres créances	84 480		84 480	150 796	66 316	43.98
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	222 499		222 499	102 329	120 170	117.43
	Charges constatées d'avance (3)	2 996		2 996	5 283	2 288	43.30
	Total III	309 974		309 974	288 408	21 566	7.48
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 558 103	164 598	2 393 504	2 371 938	21 566	0.91

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2020 15	Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 420) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	120 420	120 420		
	Réserves				
	Réserve légale	12 042	12 042		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	868 728	588 510	280 218	47.61
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	296 721	280 218	16 502	5.89
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	8 566	5 396	3 170	58.75
	Total I	1 306 477	1 006 586	299 891	29.79
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	639 060	831 245	192 186	23.12
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	329 070	407 057	77 987	19.16
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 032	1 987	44	2.23
	Dettes fiscales et sociales	116 867	124 733	7 867	6.31
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		329	329	100.00
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 087 028	1 365 352	278 324	20.38
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 393 504	2 371 938	21 566	0.91

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

640 787

778 724

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 15			Exercice N-1 30/06/2019 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 005 000		1 005 000	829 000		31 250	3.02
Chiffre d'affaires NET	1 005 000		1 005 000	829 000		31 250	3.02
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			23 763	19 987		1 222	4.89
Autres produits			2	2		0	3.52
Total des Produits d'exploitation (I)			1 028 765	848 989		32 472	3.06
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			73 795	79 286		25 312	25.54
Impôts, taxes et versements assimilés			17 258	11 784		2 528	17.16
Salaires et traitements			611 494	481 019		10 220	1.70
Charges sociales			269 242	222 199		8 506	3.06
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				26 172		32 714	100.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3	1		2	205.00
Total des Charges d'exploitation (II)			971 793	820 460		53 782	5.24
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			56 972	28 529		21 311	59.76
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proportionnalité de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 15	Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1 *	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	271 008	281 004	80 247	22.85
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 091	2 078	507	19.52
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	273 099	283 082	80 754	22.82
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	20 139	20 139	5 035	20.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	20 139	20 139	5 035	20.00
2. Résultat financier (V-VI)	252 960	262 943	75 720	23.04
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	309 932	291 472	54 409	14.93
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	553	335	134	32.06
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 170	2 536		
Total VIII	3 723	2 871	134	3.74
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 723	2 871	134	3.74
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	9 488	8 383	991	9.45
Total des produits (I+III+V+VII)	1 301 864	1 132 072	113 226	8.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 005 143	851 853	59 673	5.60
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	296 721	280 218	53 552	15.29

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Etat des échéances des créances et des dettes	13
Composition du capital social	13
Evaluation des immobilisations corporelles	13
Evaluation des amortissements	14
Titres immobilisés	14
Evaluation des créances et des dettes	14
Dépréciation des créances	14
Disponibilités en Euros	14
Charges à payer	14
Charges et produits constatés d'avance	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	15
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	15
Montant des engagements financiers	16
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 393 504.38 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 005 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 296 720.60 Euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, couvrant la période du 01/07/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/09/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	8 189		
Matériel de transport	156 410		
TOTAL	156 410		
Autres participations	2 083 515		
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	2 083 530		
TOTAL GENERAL	2 248 129		

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions	
Frais établissement et de développement TOTAL		8 189	8 189
Matériel de transport		156 410	156 410
TOTAL		156 410	156 410
Autres participations		2 083 515	2 083 515
Autres titres immobilisés		15	15
TOTAL		2 083 530	2 083 530
TOTAL GENERAL		2 248 129	2 248 129

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	8 189			8 189
Matériel de transport	156 410			156 410
TOTAL	156 410			156 410
TOTAL GENERAL	164 598			164 598

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/09/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers				3 170	
TOTAL				3 170	
TOTAL GENERAL				3 170	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	682	682	
Taxe sur la valeur ajoutée	938	938	
Groupe et associés	82 439	82 439	
Débiteurs divers	420	420	
Charges constatées d'avance	2 996	2 996	
TOTAL	87 475	87 475	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	639 060	192 819	446 241	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 032	2 032		
Personnel et comptes rattachés	31 728	31 728		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 913	56 913		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 027	13 027		
Autres impôts taxes et assimilés	15 199	15 199		
Groupe et associés	329 070	329 070		
TOTAL	1 087 028	640 787	446 241	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	191 743			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	328 982			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 042			12 042

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/09/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 996
Total	2 996

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	20 139	273 099
Dont entreprises liées	5 453	271 008

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	639 060
Total	639 060

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 5 novembre 2013
Montant initial de cette garantie : 700 000
Montant restant dû en capital : 54 722
Date de fin d'échéance de la garantie : 20/10/2020
Nature de la sûreté réelle : Nantissement de 2.388 actions du cabinet lagier &

Emprunt du : 10 mai 2017
Montant initial de cette garantie : 483 000
Montant restant dû en capital : 292 169
Date de fin d'échéance de la garantie : 16/04/2024
Nature de la sûreté réelle : Nantissement de 100 % des actions cabinet alles

Emprunt du : 10 mai 2017
Montant initial de cette garantie : 483 000
Montant restant dû en capital : 292 169
Date de fin d'échéance de la garantie : 16/04/2024
Nature de la sûreté réelle : Nantissement de 100 % des actions cabinet alles

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/09/2020

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		639 060
NATISSEMENTS DE TITRES	639 060	
Total (1)		639 060

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- C.J.L. AUDIT	47 241	100.00	24 352
- SELAS CABINET LAGIER & ASSOCIES	1 271 158	90.00	300 166
- SAS CABINET PIERRE ALLES	507 784	100.00	139 196
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			